

7



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Bev Harrison

le jeudi 15 décembre 2005

Troisième session de la 55^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le jeudi 15 décembre 2005

13 h

Prière.

M^{me} Robichaud (Baie-de-Miramichi) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Beaver Brook et des environs, qui exhortent le gouvernement à leur donner accès au nouveau tronçon de grand-route dans le secteur de Miramichi (Pétition 7.)

M^{me} Robichaud (Baie-de-Miramichi) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à désigner le chemin Gum, à Bartibog Bridge, aux fins de l'entretien. (Pétition 8.)

Conformément au paragraphe 16(2) de la *Loi sur le vérificateur général*, le président dépose sur le bureau de la Chambre le rapport du vérificateur sur les comptes du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour l'année financière terminée le 31 mars 2005.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par M. Murphy :

24, Loi modifiant la Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick.

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

M. Albert donne avis de motion 20 portant que, le jeudi 22 décembre 2005, appuyé par M. Landry, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les renseignements concernant la création d'une commission de la toponymie, y compris les notes de service, les rapports, les télécopies, les comptes rendus de réunions, etc., du 1^{er} avril 2003 au 30 novembre 2005.

M. Murphy donne avis de motion 21 portant que, le jeudi 22 décembre 2005, appuyé par M. Lamrock, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie des dépenses, y

compris copie des factures, des reçus, etc., du 1^{er} janvier 2004 au 1^{er} décembre 2005, du ministre des Relations intergouvernementales et internationales, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick et ministre responsable du Secrétariat à la Culture et au Sport.

M. Murphy donne avis de motion 22 portant que, le jeudi 22 décembre 2005, appuyé par M. Lamrock, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie des journaux de bord de l'avion du gouvernement, du 1^{er} janvier 2004 au 1^{er} décembre 2005.

M. V. Boudreau donne avis de motion 23 portant que, le jeudi 22 décembre 2005, appuyé par M. Paulin, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre :

les contrats en vigueur, conclus entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les fournisseurs de services d'ambulance en activité, depuis juin 2003;

les contrats en vigueur, conclus entre les fournisseurs de services d'ambulance en activité et leur personnel, depuis juin 2003.

M. Lamrock donne avis de motion 24 portant que, le mardi 20 décembre 2005, appuyé par M. Murphy, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les courriels, la correspondance et les rapports relativement à l'agrément de CertifyOnline.com, ou du propriétaire inscrit du nom de domaine, en tant qu'établissement de formation pour adultes.

Il est unanimement convenu que soit reportée à mardi prochain la deuxième lecture du projet de loi déposé plus tôt (projet de loi 24) et inscrit pour la deuxième lecture à la prochaine séance.

L'hon. M. Green, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après l'étude des motions émanant des députés, reprenne le débat ajourné sur l'amendement proposé de la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

Conformément à l'avis de motion 10, M. Burke, appuyé par M. S. Graham, propose ce qui suit :

attendu que 65 000 femmes et enfants ont immigré au Canada pendant et après la Seconde Guerre mondiale ;

attendu que l'immigration au Canada d'un groupe si exceptionnel de femmes et d'enfants est sans précédent dans l'histoire du Canada ;

attendu que presque 1 personne sur 30 au Canada peut dire avec fierté que sa famille compte une épouse de guerre ;

attendu que 2006 est le 60^e anniversaire de l'arrivée au Canada, au Quai 21, à Halifax, de la majorité des épouses de guerre ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative reconnaisse officiellement 2006 comme l'Année de l'épouse de guerre.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Betts, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc prend le fauteuil.

Le débat se termine. La motion 10, mise aux voix, est adoptée.

Le débat reprend sur l'amendement proposé de la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

Après un certain laps de temps, le débat est ajourné sur la motion de l'hon. M. Green, au nom du premier ministre.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de la Commission de
l'enseignement supérieur des provinces
Maritimes pour 2004-2005

(14 décembre 2005).